



Conseil de sécurité

Soixante-seizième année

Provisoire

8861^e séance

Mercredi le 15 septembre 2021, à 15 h 10
New York

Présidente: M^{me} Byrne Nason. (Irlande)

Membres :

Chine	M. Geng Shuang
Estonie	M. Lipand
États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
Fédération de Russie	M. Chumakov
France	M. de Rivière
Inde	M. Raguttahalli
Kenya	M. Kiboino
Mexique	M. de la Fuente Ramírez
Niger	M. Aougi
Norvège	M ^{me} Heimerback
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward
Saint-Vincent-et-les Grenadines	M ^{me} King
Tunisie	M. Ladeb
Viet Nam	M. Pham

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite la représentante de la République islamique d'Iran et les représentants de la République arabe syrienne et de la Turquie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, et M^{me} Amany Qaddour, Directrice régionale de Syria Relief and Development.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne à présent la parole à M. Griffiths.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : Je suis rentré la semaine dernière d'une visite en Syrie, au Liban et en Turquie, ma première mission dans la région en ma nouvelle qualité. Cette visite m'a permis d'avoir des discussions franches et constructives, notamment à Damas avec le Ministre des affaires étrangères, Faysal Mekdad, et le Vice-Ministre des affaires étrangères, Bashar Al-Ja'afari, et à Ankara avec le porte-parole du Président Ibrahim Kalin et le Vice-Ministre des affaires étrangères.

La principale conclusion de ma visite est que les besoins humanitaires en Syrie sont plus importants que jamais, comme de nombreuses personnes me l'ont dit, même si cela fait moins la une des journaux. Les dernières évaluations en date le confirment. Comme me l'ont rappelé les autorités à Damas, on estime que 13,4 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire en Syrie. Cela représente une augmentation de 21 % par rapport à l'année dernière et un record depuis 2017. Comme le dira certainement M^{me} Qaddour, la réalité vécue en Syrie est encore plus désastreuse que les chiffres ne peuvent le décrire.

Je l'ai constaté de mes propres yeux lors de ma visite à Alep, pendant mon séjour en Syrie. J'ai parlé avec des femmes, des hommes et des enfants des profondes

répercussions du conflit qui dure depuis plus de 10 ans. Les enfants m'ont demandé de l'aide pour apprendre et recevoir des soins de santé et du carburant pour survivre à l'hiver à venir. Les femmes cheffes de famille m'ont parlé des difficultés qu'elles rencontraient pour trouver un revenu permettant à leur famille de survivre. Presque aucune d'entre elles n'a de revenus.

Grâce à une organisation non gouvernementale syrienne, soutenue par le Fonds humanitaire pour la Syrie, une clinique proche des zones que j'ai visitées fournit des soins vitaux, notamment aux enfants atteints de cancer. J'ai justement rencontré un jeune garçon atteint de cette terrible maladie. La clinique prodigue des soins avec un approvisionnement limité en électricité, en eau courante et en médicaments. Les patients et leurs familles doivent voyager depuis la périphérie de la ville d'Alep, où je me trouvais, pour recevoir un traitement, à supposer qu'il soit disponible.

Des mères, des pères, des sœurs et des frères m'ont confié être angoissés d'être séparés des membres de leur famille, dont beaucoup se trouvent sur les lignes de front proches. Les familles vivent quotidiennement dans la peine en raison de l'absence de documents, de passages sûrs et de garanties de sécurité, ce qui empêche tout regroupement familial.

Ces discussions m'ont également permis d'en savoir plus sur la crise de l'eau qui sévit dans de nombreuses régions de Syrie. Les autorités syriennes et turques m'en ont parlé, à la fois à Damas, à Alep, à Ankara et à Antioche. Les habitants n'ont tout simplement pas d'eau potable. Le manque d'accès à l'eau potable a des conséquences disproportionnées sur la santé générale et la santé reproductive des femmes et des filles.

Le droit à l'eau consiste en un approvisionnement suffisant, accessible et à un coût abordable d'une eau salubre et de qualité acceptable. Les mécanismes établis au fil des années pour gérer les questions relatives aux eaux transfrontières ne sont plus viables, et il faut sortir de cette impasse. Les membres du Conseil peuvent en voir les conséquences. Le manque d'eau se traduit par des pénuries d'électricité, qui entraînent à leur tour l'absence de scolarisation et des difficultés dans les cliniques. Les membres peuvent observer les conséquences en chaîne de ce problème, qui est également aggravé par les changements climatiques. Comme je l'ai mentionné à tous ceux que j'ai rencontrés, nous devons œuvrer de concert pour trouver une solution concertée à ce problème particulier.

Les donateurs restent généreux dans leur soutien au plan d'aide humanitaire pour la Syrie, qui est, à raison de 4,2 milliards de dollars par an, le plan le plus important et le plus onéreux au monde. Je ne doute pas du bien-fondé des besoins, mais j'observe aussi les quantités souhaitées. Il est clair que les besoins humanitaires dépassent malheureusement les ressources disponibles. L'action humanitaire n'est financée qu'à hauteur de 27 %. Un peu plus d'un quart des personnes dans le besoin en Syrie ont une chance de voir leurs besoins satisfaits par cette opération humanitaire. Même si ce chiffre augmentait dans les mois à venir grâce à la réaction et à la générosité des donateurs, et j'espère que ce sera le cas, le financement ne suit pas le rythme des besoins croissants des Syriens. C'est une réalité fondamentale et objective.

Les communautés que j'ai rencontrées sont déterminées, comme ailleurs, à recommencer leur vie. Cependant, elles ont désespérément besoin d'un soutien au relèvement rapide pour y parvenir. Les enfants veulent apprendre et les familles veulent prospérer. Les jeunes adultes veulent travailler. Ils veulent être soutenus, comme tous les autres peuples du monde, pour trouver leur propre voie digne vers un avenir meilleur. Des investissements accrus dans les activités de résilience constituent un moyen important, et l'un des rares moyens, d'y parvenir. En d'autres termes, si l'on n'investit pas dans des activités de résilience, cela entraînera inévitablement une augmentation des besoins humanitaires et des tensions.

Comme je l'ai vu, les programmes axés sur le relèvement rapide et les moyens de subsistance constituent déjà une composante essentielle des interventions humanitaires en Syrie et ont fait l'objet de débats au Conseil récemment. L'ONU et ses partenaires, et peut-être en particulier ses partenaires, aident les élèves à avoir de l'eau potable dans leurs écoles, les familles déplacées à s'offrir un logement plus durable et les agriculteurs à replanter leurs champs et à se concentrer sur leurs moyens de subsistance. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour mettre les personnes en Syrie sur la voie du relèvement. Voilà la principale conclusion que je tire de cette visite.

L'ONU et ses partenaires doivent concevoir de nouveaux programmes. Les autorités doivent faciliter encore plus d'activités, et les donateurs doivent investir davantage dans le relèvement rapide. J'ajouterai que le relèvement rapide représente environ 10 % du plan global d'aide humanitaire et que ce pourcentage doit augmenter si l'on veut assurer l'accès essentiel aux services de base.

Ces activités doivent être fondées sur les besoins évalués et objectifs et s'ajouter aux opérations de secours en cours et urgentes. Il ne s'agit pas de choisir les unes ou les autres, mais les deux. De nombreuses personnes à qui j'ai parlé, notamment des familles syriennes, bien sûr, mais aussi des membres de la communauté humanitaire qui se sont rendus sur place au cours des 10 dernières années, m'ont dit que leurs besoins n'ont jamais été aussi importants ni aussi urgents. L'autonomie est le meilleur moyen d'aider le peuple syrien à retrouver la maîtrise de son avenir, malgré les nombreux autres problèmes qui obscurcissent cet avenir.

Je suis revenu de Syrie avec des nouvelles encourageantes. Pendant que j'étais à Alep, le Programme alimentaire mondial (PAM) a mené à bien, comme le Conseil le sait certainement, la première opération à travers les lignes de front vers le nord-ouest de la Syrie depuis 2017, il y a quatre ans. L'opération a permis de transporter des rations alimentaires destinées à quelque 50 000 personnes dans le besoin vers un entrepôt à Edleb, dans le nord-ouest de la Syrie. J'étais à Alep par hasard ce jour-là, et j'ai rencontré un membre du personnel du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, qui m'a décrit la tension qui régnait des deux côtés de la ligne de front lorsque ces premiers camions sont passés des zones contrôlées par le Gouvernement vers le nord-ouest de la Syrie, en traversant un *no man's land*. Cette mission a nécessité des efforts considérables, de la confiance et des négociations. Tragiquement, elle a également coûté la vie à un soldat syrien. Il a été tué par une mine terrestre au dernier point de contrôle de l'opération.

Je suis certain de me faire l'interprète du Conseil en félicitant toutes les parties d'avoir franchi cette étape importante. L'opération à travers les lignes de front, qui fait l'objet de nombreuses discussions au sein du Conseil, montre la détermination de l'ONU et de nos partenaires à aider les personnes dans le besoin par tous les moyens possibles, sans ménager leurs efforts. Cependant, il faut aller beaucoup plus loin. Les fournitures du PAM doivent être distribuées et ne suffisent qu'à couvrir une partie des énormes besoins alimentaires dans le nord-ouest de la Syrie.

En outre, les obstacles rencontrés mettent en évidence à la fois la difficulté de déployer des opérations à travers les lignes de front et le fait que les opérations transfrontières menées depuis la Turquie restent le moyen le plus efficace et le plus prévisible d'atteindre des millions de personnes dans le besoin. Néanmoins, l'ONU entend s'appuyer sur l'opération du PAM et sur son expérience.

Une opération interinstitutions à travers les lignes de front est en cours de planification en vue de fournir une assistance plus variée aux personnes dans le besoin dans le nord-ouest de la Syrie. J'informerai volontiers le Conseil de l'évolution de ces processus le mois prochain.

Comme le Conseil le sait, ma visite à Damas a également coïncidé avec des tensions persistantes dans le sud de la Syrie, en particulier autour du quartier de Deraa el-Balad. J'ai discuté avec les autorités syriennes et d'autres parties prenantes de ces questions, ainsi que de la nécessité de protéger les civils, de l'accès humanitaire et des conditions de vie des plus de 36 000 personnes qui se sont déplacées en raison des récentes hostilités. Le récent accord est à saluer. Le cessez-le-feu est un fait nouveau important, et nous devons voir comment il évolue, espérons-le dans le bon sens. Il importe que les modalités de l'accord soient respectées et que le rétablissement de l'accès humanitaire, dont nous avons entendu parler, soit également salué et se maintienne dans le temps.

La distribution de denrées alimentaires a repris dans l'ensemble de la province cette semaine, et l'aide d'urgence est entrée à Deraa el-Balad. La plupart des déplacés seraient retournés dans la région. Et quand je dis cela, je ne voudrais pas sous-estimer la tragédie qui a touché la population de cette province et de Deraa el-Balad au cours des nombreuses semaines de la crise qui a bouleversé leurs vies. Nous prévoyons d'évaluer, dans les prochains jours, les besoins humanitaires restants. Bien évidemment, nous utiliserons ces évaluations pour guider nos futures opérations de secours.

Sur le plan humanitaire, ma conclusion est très simple. La Syrie est prise dans une spirale négative. Le pays continuera à connaître des tragédies tant que le conflit se poursuivra. Les besoins et les souffrances continueront d'augmenter à court terme. Je suis reparti de Syrie avec une conviction renouvelée et un engagement renouvelé de trouver des moyens durables et efficaces d'aider la population et d'investir dans ces moyens. Je suis conscient de la complexité et du caractère sensible de cette tâche. C'est ce que nous, le Conseil et les pays ici représentés, devons au peuple syrien, car, pour l'instant, nous ne répondons pas aux besoins du peuple syrien, qui continue de souffrir. L'avenir des enfants que j'ai rencontrés dans cette salle de classe à Alep reste incertain. Il est de notre devoir de leur apporter une forme de consolation.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Griffiths de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Qaddour.

M^{me} Qaddour (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de me permettre de présenter à nouveau un exposé au Conseil de sécurité après celui que j'ai présenté il y a plus d'un an (voir S/2020/758). Je tiens également à remercier M. Griffiths de son exposé percutant et à le féliciter pour son accession à ses nouvelles fonctions de Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

Je suis ici pour m'exprimer au nom d'une équipe incroyable de plus de 2 000 travailleurs humanitaires de l'organisation Syria Relief and Development, qui travaillent sur le terrain en Syrie, dont beaucoup fournissent des services vitaux depuis 10 ans. Par mes messages aujourd'hui, j'espère servir d'intermédiaire et parler au nom de ces travailleurs humanitaires et des nombreuses autres organisations non gouvernementales remarquables en Syrie, qui continuent de travailler dans des conditions infernales.

C'est pourquoi je souhaite tout d'abord ajouter quelque chose à ce que M. Griffiths a souligné dans son exposé, à savoir que les besoins de protection de la population sont inextricablement liés à toutes les autres préoccupations que nous constatons dans le nord-ouest de la Syrie. Plus précisément, au cours de la période la plus récente, nous avons été témoins d'une escalade des hostilités qui a touché les civils et les travailleurs humanitaires eux-mêmes, notamment les récentes attaques à Jabal el-Zaouiya, qui ont forcé les populations à se déplacer vers des zones telles que Salqin, Atmé et Sarmada, entre autres. Avec le rétrécissement de l'espace où les habitants peuvent se mettre en sécurité d'un point de vue physique rudimentaire, nous constatons que d'autres besoins de protection continuent d'augmenter. Avec tant de personnes résidant dans des camps surpeuplés et d'autres installations temporaires, comme M. Griffiths a certainement pu le constater, les risques de sécurité se démultiplient.

Plus précisément, en ce qui concerne certains des groupes les plus vulnérables, nous constatons une augmentation de la violence dans ces environnements surpeuplés et conflictuels, en particulier la violence dont sont victimes les femmes au sein du couple. Nous constatons également une augmentation des cas de viols et d'autres formes de violence sexuelle contre les enfants et les adolescents en particulier. Au-delà de la prise en charge de ces violences d'un point de vue sanitaire, telle que la prise en charge clinique du viol et le soutien psychologique individuel, nous avons constaté qu'en raison de l'instabilité du contexte, d'autres services clefs, tels que les mécanismes permettant de tenir les

auteurs de ces actes pour responsables et les mesures relatives aux logements sûrs, n'ont pas été pleinement intégrés aux besoins immédiats de la population.

De même, l'exploitation des enfants, notamment le recrutement et le travail des enfants, est en hausse. Récemment, nous avons constaté une augmentation du nombre d'enfants âgés d'à peine 10 ans forcés à effectuer des travaux manuels lourds dans le domaine de la construction, et même dans les mines. Ces conditions de travail précaires présentent des risques pour les adultes, et à plus forte raison pour les enfants, qui sont privés de la possibilité de maintenir un semblant d'enfance normale et sûre ainsi que du droit à un développement sain. Nous constatons une augmentation des suicides, y compris parmi les jeunes, et même les enfants, dont les vies entières sont imprégnées par le conflit. Le désespoir est palpable.

De nombreux enfants ne peuvent pas aller à l'école, en partie à cause des déplacements continus, mais aussi de la détresse économique du pays dans son ensemble. De nombreuses familles doivent prendre des décisions très difficiles pour survivre, qui concernent souvent leurs enfants, qui doivent travailler pour subvenir aux besoins du foyer. La maladie à coronavirus (COVID-19) est un autre obstacle majeur à la scolarisation et retarde le début de l'année scolaire. Le système éducatif paralysé n'a tout simplement pas la capacité de maintenir ou même de faciliter l'apprentissage à distance, comme cela pourrait être le cas dans d'autres contextes plus stables et plus développés.

Cela m'amène à une réflexion plus générale sur la situation concernant la pandémie de COVID-19 et les mesures prises pour y faire face en Syrie – où moins de 1,5 % de la population est vaccinée par rapport aux États-Unis, où plus de 50 % de la population est vaccinée. Dans le nord-ouest de la Syrie, les cas augmentent de façon spectaculaire. Les lits des unités de soins intensifs dans les hôpitaux sont pleins. Il y a une pénurie massive de vaccins et un retard dans le déploiement, et dans certaines zones, comme Ras el-Aïn et Tell Abiad, aucun vaccin n'a été livré à ce jour. D'autres zones sont confinées, comme Harem, Salqin et Kafr Takharim. Et par le passé, j'ai noté comment les confinements, dans un contexte où l'économie s'est effondrée et où les gens dépendent d'un salaire quotidien, sont essentiellement une condamnation à mort, en particulier lorsque nous voyons que l'incapacité d'obtenir de la nourriture a conduit à de nombreux cas de malnutrition et de famine, en particulier chez les nourrissons et les femmes enceintes. Tout au long de la pandémie, certaines parties de la population sont devenues plus isolées, comme les personnes âgées, qui ont été difficiles à atteindre et en

même temps incapables d'accéder aux services vitaux dont elles ont besoin en dehors de leur domicile. C'est également le cas pour les personnes handicapées, et bien que des progrès aient été réalisés en matière de services plus adaptés et spécialisés pour ces personnes, nous avons encore beaucoup de chemin à parcourir pour garantir que leurs besoins soient pleinement satisfaits.

Bien que la COVID-19 semble être la préoccupation la plus importante pour de nombreux pays, il y a beaucoup d'autres problèmes de santé urgents qui se produisent en parallèle en Syrie et qui restent une priorité, notamment en termes de maladies chroniques et de maladies infectieuses. Et à l'approche de l'hiver, nous prévoyons qu'il sera de plus en plus nécessaire de s'attaquer à ces problèmes, car de nombreuses personnes ne disposeront pas d'un abri et d'un chauffage adéquats.

Les lacunes qui sont apparues pour les femmes constituent une préoccupation majeure, notamment en termes d'accès aux services de santé maternelle, qui sont si étroitement liés aux services de l'enfance. Cette lacune dans la prestation de services a été l'une des plus préoccupantes récemment. Il y a plusieurs installations dans ces régions qui sont les seules à desservir ces populations. La diminution du financement en est la cause principale. Certes, les donateurs ont fait preuve de générosité, mais il faut dire que, dans certains cas, le financement des services de santé en Syrie a diminué de 40 à 50 %. Cela inclut d'innombrables établissements gérés par différents acteurs de la santé, notamment l'hôpital Al-Firdous à Daret Izzé, l'hôpital Al-Salam à Harem et l'hôpital Al-Rahma à Darkouch.

Le financement est un élément clé de l'environnement opérationnel, mais nous savons aussi que la question de l'accès a été au centre de toutes les discussions qui ont précédé le vote de juillet dernier. Je sais que, jusqu'au renouvellement du mandat, le Conseil de sécurité a entendu une série d'exposés et de points de vue sur le besoin vital d'accès. Je ne m'étendrai donc pas autant sur cette décision particulière, puisqu'elle se situe dans notre proche périphérie. Mais je dirai que des décisions difficiles ont été prises quant à la manière d'atteindre différentes populations en raison d'un accès restreint. Malheureusement, lorsque l'on observe certaines zones sur le terrain, on constate souvent une sursaturation des services dans les zones où l'accès est plus fluide – et, à l'inverse, une négligence visible d'autres zones difficiles à atteindre. En fait, la capacité d'accès n'est pas ce qui devrait déterminer quelles communautés peuvent recevoir de l'aide.

Dans le cadre des considérations opérationnelles, je souhaite profiter de cette occasion pour parler des risques auxquels les organismes d'aide et les travailleurs humanitaires sont confrontés en première ligne.

Même avec une excellente collaboration et un esprit de partenariat avec les organismes situés plus en amont, les organisations qui sont sur le terrain seront toujours au degré zéro de la violence, de la peur et de l'insécurité qui accompagnent la nécessité de fournir des services. Ces acteurs seront toujours sur un pied d'inégalité avec les organismes qui ne sont pas sur le terrain, simplement parce que les risques ne seront jamais partagés de la même manière. Je sais que cela peut sembler négatif, mais je dis cela plutôt pour souligner la réalité et la nécessité d'explorer ces risques ensemble, comme l'a souligné M. Griffiths, et de les partager avec les organismes en première ligne. L'ironie est que, bien que ces organisations aient absorbé le plus de risques au fil du temps en Syrie, ces risques leur sont souvent « légués ». De nombreuses organisations ont donc fait l'objet d'une surveillance accrue au fil du temps et ont été contraintes de faire face à des obstacles bureaucratiques de plus en plus nombreux. Les notions de devoir de diligence et de protection des travailleurs humanitaires et des populations civiles ont encore beaucoup de chemin à parcourir avant d'être appliquées de manière significative et proportionnelle aux risques auxquels ces organismes sont confrontés au quotidien.

Avant de conclure, je souhaite prendre un moment pour saluer et commémorer ceux qui ont perdu la vie l'année dernière au cours de leur service, notamment Mariam Fathallah, Ammar Sheikh Ahmad, Anwar Al-Daher, Samira Al-Souqi, Subhi Al-Assi et d'innombrables autres personnes travaillant pour des organismes telles que *Hand in Hand*, *Big Heart*, *la Syrian American Medical Society*, *Shafak and Violet*, parmi d'autres acteurs incroyables travaillant sur le terrain.

Enfin, je voudrais laisser aux membres du Conseil des paroles qui ne sont pas de moi, mais de Ghaith, un infirmier syrien qui administre des vaccins aux enfants en Syrie, car ses paroles résument parfaitement la situation critique des travailleurs humanitaires et la sombre réalité sur le terrain :

« Entre une bombe et la suivante, on avait l'impression que notre vie défilait devant nos yeux, pas seulement pour moi, mais pour les enfants qui n'avaient encore rien vu dans ce monde. »

Bien que les mots de Ghaith soient troublants, je pense que des témoignages convaincants comme le sien devraient nous donner la force et la volonté de continuer à protéger ceux qui sont en danger.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Qaddour de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Heimerback (Norvège) (*parle en anglais*) : Je fais cette déclaration au nom des corédacteurs chargés du dossier humanitaire syrien, à savoir l'Irlande et la Norvège.

Nous remercions de son exposé aujourd'hui le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Martin Griffiths. Je tiens également à remercier Amany Qaddour, Directrice régionale de Syria Relief and Development, pour son témoignage puissant sur l'ampleur des besoins humanitaires en Syrie et les souffrances continues du peuple syrien 10 ans après le début du conflit. Nous saluons son courage et son engagement à défendre les personnes dans le besoin.

Nous nous félicitons du compte rendu par M. Griffiths de sa visite en Syrie et dans la région. Nous apprécions qu'il ait pris contact avec toutes les parties prenantes pour répondre aux besoins humanitaires du peuple syrien, ainsi qu'aux défis auxquels sont confrontés les pays voisins qui ont généreusement accueilli les Syriens fuyant le conflit.

Coïncidant avec le voyage de M. Griffiths en Syrie, nous saluons en particulier les deux convois du Programme alimentaire mondial qui ont traversé la ligne de conflit d'Alep vers la province d'Idlib à la fin du mois d'août. Il s'agissait de la première opération humanitaire transfrontalière dans le nord-ouest de la Syrie depuis 2017. Conjugués à l'augmentation relative des livraisons transfrontalières vers le nord-est, ces convois pilotes tant attendus, qui traversent la ligne de conflit vers le nord-ouest, représentent un progrès indispensable dans l'accès transfrontalier à l'aide humanitaire vitale en Syrie. Nous encourageons l'ONU à poursuivre les livraisons transfrontalières et demandons instamment à tous les acteurs de faciliter un accès rapide, sûr et sans entrave à l'aide humanitaire.

En tant que corédacteurs, nous restons guidés par le principe sous-jacent selon lequel l'aide humanitaire doit atteindre toutes les personnes dans le besoin, et nous accueillons favorablement toutes les modalités – qu'elles soient transfrontalières ou non – pour atteindre les millions de personnes dans le besoin dans toute la Syrie.

La situation précaire à Deraa et les souffrances humanitaires de sa population restent très préoccupantes. Le déplacement interne de plus de 36 000 civils,

la pénurie de nourriture, l'accès limité aux services médicaux et l'interruption de l'approvisionnement en électricité et en eau soulignent la nécessité de protéger la population civile, notamment en assurant l'accès humanitaire conformément au droit international humanitaire. Les femmes et les enfants sont parmi ceux qui se trouvent dans une situation particulièrement vulnérable.

Les tirs de mortier sur l'hôpital Chifa et l'hôpital national de Deraa le 30 août, ainsi que les dommages causés à un centre médical et la mort de deux civils lors du bombardement de Jabal el-Zaouïya dans le nord-ouest le 7 septembre, sont de sinistres rappels des risques de sécurité auxquels le personnel médical est confronté en Syrie. Rien que cette année, au moins 25 agents de santé sont morts à cause de ces attaques. Nous engageons toutes les parties à respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et à protéger ceux qui risquent leur vie pour sauver celles des autres. Les travailleurs de la santé doivent être protégés, et non pas attaqués.

Les dégâts causés à une école à Deraa el-Balad, également le 30 août, sont un autre exemple de la manière dont le conflit a entravé l'accès à l'éducation pour la prochaine génération de garçons et de filles syriens. La crise a laissé plus de 7 000 écoles endommagées ou détruites et environ 2 millions d'enfants non scolarisés.

En ce mois de septembre de rentrée scolaire, nous faisons nôtre la condamnation, par le Conseil de sécurité, des attaques contre des écoles commises en violation du droit international humanitaire, et nous exhortons toutes les parties à ce conflit armé à s'abstenir de toute action qui entrave l'accès des enfants à l'éducation.

Les attaques contre les installations de soins de santé, la destruction des écoles, l'augmentation du nombre de déplacés et de civils tués, auxquelles viennent s'ajouter l'insécurité alimentaire généralisée et le déclin économique, tout cela a entraîné une hausse des besoins humanitaires en Syrie. Ces défis sont amplifiés par la menace que fait peser actuellement la maladie à coronavirus (COVID-19), et nous notons avec inquiétude la rapide augmentation du nombre de cas récemment, en particulier dans le nord-ouest de la Syrie.

La crise de l'eau en Syrie est une illustration particulière de la complexité de l'intervention humanitaire. La fermeture des stations d'eau n'a pas seulement perturbé l'approvisionnement en eau, elle a également freiné la fourniture d'électricité, ce qui a une incidence négative sur le fonctionnement des hôpitaux et des écoles. À cet

égard, nous nous félicitons de l'information parvenue récemment selon laquelle la station de pompage d'Alouk fonctionne de nouveau, et elle doit continuer.

Tout ce qui précède souligne la nécessité d'une action humanitaire plus ample, notamment dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, de la santé, de l'éducation et du logement, ainsi qu'en ce qui concerne les projets de relèvement rapide conçus pour répondre aux besoins immédiats des Syriens. En tant que rédacteurs sur le dossier humanitaire, nous restons guidés par les besoins humanitaires de la population syrienne, et nous appuyons pleinement l'ONU et tous les acteurs humanitaires dans leurs efforts pour acheminer une aide vitale à celles et ceux qui en ont besoin.

M. Ladeb (Tunisie) (*parle en arabe*) : Je remercie de leurs exposés le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Martin Griffiths, ainsi que la représentante de la société civile, M^{me} Amany Qaddour. Nous apprécions à sa juste valeur le travail des organisations humanitaires et des acteurs de la société civile en Syrie qui apportent une aide humanitaire aux Syriens. Je salue également la présence des représentants de la Syrie et de la Turquie et de la représentante de l'Iran à la séance de ce jour.

Pour commencer, je réitère la position de la Tunisie selon laquelle il n'y a pas d'autre option viable qu'un règlement politique de la situation en Syrie, conformément à la résolution 2254 (2015), règlement qui doit être trouvé rapidement pour mettre fin aux souffrances humanitaires des Syriens et relancer la Syrie sur la voie de la sécurité et du développement. Dans l'intervalle, il va falloir élargir le champ de l'aide humanitaire à l'ensemble de la Syrie afin de répondre aux besoins croissants de la population et d'atténuer les manifestations de vulnérabilité et les risques aggravés auxquels elle est confrontée du fait d'une décennie de violence et de conflit, de la détérioration de la situation économique, humanitaire et climatique, et des ramifications de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

La Tunisie se dit satisfaite des signes positifs pointant depuis peu vers un retour au calme à Deraa, après que les parties syriennes – le Gouvernement et les acteurs locaux – eurent accepté de prendre des mesures en vue d'un règlement propre à enrayer l'escalade des tensions, à restaurer la stabilité et à préserver l'intégrité territoriale et la souveraineté du pays. À cet égard, nous apprécions que les efforts de médiation et de réconciliation entre Syriens donnent la priorité au dialogue et à la négociation.

Nous prenons note de l'accalmie des violences dans le nord-ouest et le nord de la Syrie ces derniers jours, qui a abouti au rétablissement de la stabilité dans tout le pays et à un cessez-le-feu durable et global. Nous notons également avec satisfaction le rétablissement de l'accès humanitaire à Deraa, cependant que les déplacés retrouvent leurs foyers dans la région. Nous attendons avec intérêt que l'ONU et ses partenaires appuient les efforts que déploie le Gouvernement syrien pour aider la population à retrouver une vie normale, en remédiant à la situation humanitaire et en assurant le relèvement après les difficultés récentes.

Nous félicitons le Coordonnateur des secours d'urgence, M. Griffiths, de ses efforts fructueux durant sa récente visite en Syrie, au Liban et en Turquie, ainsi que de sa mobilisation concrète auprès du Gouvernement syrien et d'autres parties prenantes, en vue de favoriser les secours humanitaires, de sauver des vies et d'améliorer les moyens de subsistance des Syriens.

Nous avons pris note du fait que le Programme alimentaire mondial a déployé le premier convoi alimentaire transfrontière dans le nord-ouest de la Syrie, conformément aux dispositions de la résolution 2585 (2021). Nous rappelons que toutes les parties sur le terrain doivent ouvrir un dialogue positif, s'engager à fournir une assistance humanitaire et médicale conforme aux dispositions du droit international et du droit international humanitaire, et œuvrer à améliorer l'acheminement de l'assistance humanitaire, en usant de toutes les modalités de manière efficace et transparente.

De plus, nous attendons avec intérêt de promouvoir les efforts de relèvement et de résilience en intégrant les programmes et projets humanitaires et de développement en Syrie, conformément aux dispositions de la résolution 2585 (2021), et en donnant à l'ONU les moyens de fournir les ressources nécessaires à une intervention globale efficace. Nous saluons également la coopération régionale en place pour parvenir à la stabilité économique de la région et faciliter la satisfaction des besoins et services humanitaires essentiels.

Nous suivons avec préoccupation les tendances relatives aux réfugiés, aux déplacés et au terrorisme en Syrie et dans la région. En conséquence, nous insistons qu'il importe de déployer des efforts régionaux et internationaux concertés et coordonnés pour lutter contre ces phénomènes, dans le respect du droit international et du droit international des droits de l'homme, afin que la Syrie ne reste pas une cible pour les terroristes et que le peuple syrien puisse retrouver la sécurité et honorer son aspiration à un avenir meilleur et à une vie digne.

M. de Rivière (France) : Je remercie M. Griffiths et M^{me} Qaddour pour leurs présentations.

Plus de 10 ans après le début de cette tragédie, la violence continue, comme le montre la récente hausse des hostilités dans le nord-ouest et à Deraa. Les populations civiles continuent à en payer le prix fort. La priorité, c'est une cessation immédiate des hostilités sous supervision des Nations Unies, ainsi qu'une pause humanitaire, conformément aux résolutions 2532 (2020) et 2254 (2015) et à l'appel du Secrétaire général.

Le droit international humanitaire doit être strictement respecté, ainsi que la protection des civils et celle des infrastructures civiles. Depuis mars dernier, 19 personnels humanitaires ont été tués dans le nord-ouest : ces attaques ne resteront pas impunies. La France continuera à apporter son plein soutien aux mécanismes de lutte contre l'impunité.

L'accès humanitaire doit également être garanti. La priorité doit demeurer l'aide d'urgence. Toutes les parties, en particulier le régime syrien, doivent respecter leurs obligations. Les besoins humanitaires ne cessent d'augmenter, dans un contexte marqué par l'insécurité alimentaire et la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Il est essentiel d'accélérer les campagnes de vaccination contre la COVID-19.

La France accueille favorablement l'acheminement d'un premier convoi « crossline » (à travers les lignes de front) à destination du nord-ouest, qui est une traduction concrète de la résolution 2585 (2021). Il est important cependant que l'aide « crossline » ne se limite pas à l'aide alimentaire et soit acheminée dans le plein respect des principes humanitaires.

Mais restons lucides : le mécanisme transfrontalier sera nécessaire aussi longtemps que l'aide ne parviendra pas à toutes les populations dans le besoin sur l'ensemble du territoire, sur la base de l'évaluation objective des besoins. Le renouvellement de ce mécanisme pour 12 mois a été un soulagement. Mais nous savons tous que cela est insuffisant. Nous encourageons les agences des Nations Unies à intensifier les convois transfrontaliers afin de positionner de l'aide humanitaire avant l'hiver.

Seule une solution politique conforme à la résolution 2254 (2015) permettra de mettre un terme à la tragédie et de stabiliser durablement le pays. Le régime, soutenu par ses alliés, poursuit une logique d'obstruction au processus politique, au mépris des aspirations du peuple syrien et des engagements pris devant le Conseil.

Sans solution politique, la position de la France et de ses partenaires sur la normalisation, la reconstruction et les sanctions demeurera inchangée. L'instrumentalisation de la question des sanctions pour masquer la responsabilité écrasante du régime ne trompe personne. Sans solution politique, il n'y aura pas de retour sûr, digne et volontaire des réfugiés et des déplacés.

M. de la Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint, Martin Griffiths, de nous avoir fait part des résultats de sa visite en Syrie et dans la région. Nous nous félicitons que ce voyage ait eu lieu au moment opportun, au début de son nouveau mandat. Les échanges avec les acteurs qui participent à l'action humanitaire en Syrie sont primordiales pour renforcer la confiance et faciliter l'accès à l'aide humanitaire. Je remercie également M^{me} Amany Qaddour de son exposé et lui rend hommage pour les services qu'elle rend à la population, et je salue la présence du représentant de la Syrie, de la représentante de l'Iran et du représentant de la Turquie à la présente séance.

Je vais mettre l'accent sur deux points : l'accès à l'aide humanitaire et les hostilités qui touchent principalement la population civile.

En ce qui concerne l'aide humanitaire, le Mexique salue tous les efforts visant à améliorer l'accès aux plus de 13,4 millions de personnes qui en ont besoin. À cet égard, nous nous félicitons que la première opération à travers les lignes de conflit dans le nord-ouest ait enfin pu avoir lieu. Cela représente sans aucun doute une avancée encourageante. Nous saluons les efforts déployés par le Programme alimentaire mondial et tous les acteurs concernés pour permettre à 14 camions d'acheminer des denrées alimentaires depuis des zones contrôlées par le Gouvernement syrien jusqu'à Sarmada, et nous espérons que ce mécanisme sera maintenu et renforcé.

Néanmoins, il convient de noter que le nombre de camions qui ont emprunté cette voie marque un contraste frappant avec les 1 000 camions qui, en moyenne, passent chaque mois par Bab el-Haoua. Ces deux points de passage sont nécessaires et complémentaires. Par exemple, pour faire face à l'augmentation du nombre de cas de maladie à coronavirus, il importe d'augmenter le nombre de vaccins qui parviennent à la population. Les 350 000 doses fournies sont bienvenues, mais elles sont insuffisantes à tous points de vue.

Ma deuxième observation est pour exprimer la préoccupation de ma délégation quant aux hostilités qui sévissent depuis plusieurs mois dans le nord-ouest

et le sud-ouest de la Syrie. Même si la Russie a facilité la conclusion d'un accord de cessez-le-feu à Deraa, la situation reste très fragile. Il est préoccupant que dans cette zone, plus de 36 000 personnes aient été déplacées du fait de la violence au cours des derniers mois.

D'un autre côté, à Edleb, nous constatons une fois de plus que des civils innocents ont été tués. Ce fut le cas de Yud, une jeune femme de 21 ans récemment diplômée et qui avait beaucoup à apporter à son pays, et d'un père qui est mort en tentant de secourir son fils, lequel a été blessé dans des explosions. Malheureusement, ce ne sont pas des cas isolés, mais bien la réalité de très nombreuses personnes. Nous présentons nos condoléances à tous ceux qui ont perdu des proches en raison d'événements tels que ceux-ci.

La violence en Syrie doit cesser. Le Mexique appelle à observer un cessez-le-feu national durable, conformément à la résolution 2254 (2015). Faute d'une cessation définitive des hostilités, les besoins humanitaires continueront d'augmenter. Nous demandons instamment que l'on respecte strictement les normes du droit international humanitaire, en mettant également l'accent sur la nécessité que les auteurs des actes de violence en répondent et que les meurtres de civils ne demeurent pas impunis.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint, Martin Griffiths, et M^{me} Amany Qaddour de leurs exposés.

Premièrement, nous nous déclarons de nouveau préoccupés par la poursuite de l'escalade de la violence dans le nord-ouest de la Syrie. Les frappes aériennes et les tirs d'artillerie, qui violent l'accord de cessez-le-feu, sont devenus la nouvelle norme dans le sud d'Edleb, le nombre de frappes aériennes quotidiennes oscillant actuellement entre 10 et 20, touchant directement les civils et les travailleurs humanitaires, comme M^{me} Qaddour nous l'a expliqué tout à l'heure.

Au cours des dernières semaines, huit civils, dont deux femmes et un enfant, ont été tués, notamment par des tirs d'artillerie lourde effectués par le régime et ses alliés contre des zones résidentielles de la ville d'Edleb. Depuis mars 2021, 19 travailleurs humanitaires ont été tués et 36 autres ont été blessés dans les violences. Nous exhortons toutes les parties à respecter l'accord de cessez-le-feu et à honorer les obligations qui leur incombent de protéger les civils et les travailleurs humanitaires.

Deuxièmement, en ce qui concerne la situation à Deraa, nous accueillons avec satisfaction le récent accord de cessez-le-feu, dont nous espérons qu'il apportera un répit durable aux civils touchés par la violence sur place, mais les bombardements brutaux de l'armée du régime, avec le soutien de milices affiliées à l'Iran, ainsi que les combats de rue féroces entre les forces du régime et les combattants de l'opposition, ont provoqué la destruction généralisée d'infrastructures civiles. Les quelque 20 000 personnes qui demeurent dans cette zone ont un accès limité aux vivres, à l'eau et aux médicaments. Sachant qu'environ 45 000 personnes ont été déplacées, il est encore plus important que les organismes humanitaires bénéficient d'un accès sans entrave à Deraa el-Balad.

Troisièmement, nous prenons note avec préoccupation de la crise de l'eau qui touche le nord-est de la Syrie. Nous accueillons avec satisfaction le plan d'action global de l'ONU à l'échelle de la Syrie pour faire face à la crise, et nous espérons bien être mis régulièrement au fait des efforts faits pour remédier à cette situation.

Quatrièmement, nous saluons les efforts que déploient actuellement l'ONU et ses partenaires pour intensifier les livraisons humanitaires transfrontières au nord-ouest de la Syrie afin de répondre aux besoins considérables des 3,4 millions de personnes sur place. Nous saluons également la livraison récente effectuée à travers les lignes de front à Sarmada par le Programme alimentaire mondial, dans le cadre des efforts visant à répondre à ces besoins.

Enfin, nous tenons à présenter nos condoléances pour tous ceux qui ont perdu la vie afin de maintenir des cessez-le-feu et de poursuivre des opérations humanitaires, notamment à la suite d'une attaque commise dans le nord-ouest de la Syrie, dans laquelle ont péri des soldats turcs le weekend dernier. Nous saluons les efforts que consent la Turquie pour maintenir l'accord de cessez-le-feu et protéger les civils contre une nouvelle offensive du régime.

M. Raguttahalli (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Martin Griffiths, du point de la situation qu'il a fait. Nous nous félicitons de ses dernières réflexions qui font suite à sa récente visite dans la région. Je remercie également M^{me} Amany Qaddour, Directrice régionale de Syria Relief and Development, de son exposé sur la question.

La crise humanitaire en Syrie ne s'est guère améliorée au cours des derniers mois. Plus de 13 millions de personnes en Syrie ont un besoin urgent d'aide humanitaire, et ce besoin est aggravé et accentué par la crise de l'eau. Un million de personnes ont été touchées par la fermeture de la station d'eau d'Alouk. La sécheresse et la baisse du niveau des eaux de l'Euphrate ont encore aggravé le problème. Le nombre de cas de maladie à coronavirus (COVID-19) augmente chaque jour, en particulier dans le nord-ouest de la Syrie, alors que les niveaux de vaccination sont restés très faibles.

Dans ce contexte, la visite du Secrétaire général adjoint Griffiths et son analyse de la situation actuelle nous ont rappelé une fois de plus ce qui doit être fait de toute urgence. Nous nous félicitons de sa visite et de son dialogue avec le Gouvernement et les dirigeants syriens.

Nous n'avons cessé de souligner que la réponse à la crise humanitaire passe par une solution politique. En l'absence de progrès sur le front politique, la crise humanitaire persistera et les Syriens, en particulier les femmes, les jeunes, les enfants et les personnes âgées, continueront de souffrir.

La présence de forces étrangères, ainsi que l'appui extérieur aux groupes armés, ne font qu'aggraver la situation. Des informations en provenance du terrain indiquent que des groupes désignés comme terroristes par l'ONU, comme Daech et Hay'at Tahrir el-Cham, mènent des attaques contre des civils dans les zones rurales d'Idlib et de Hama et dans le nord-est de la Syrie. Ces attaques ont encore exacerbé la situation humanitaire.

Nous avons appelé à une aide humanitaire renforcée et efficace pour tous les Syriens dans tout le pays, sans discrimination, politisation, ni aucune condition préalable. La communauté internationale doit agir résolument pour remédier à cette situation et atténuer les souffrances du peuple syrien. Nous devons également nous pencher sur la détérioration de la situation dans les camps de personnes déplacées à l'intérieur du pays, notamment le camp de Hol, où près de 10 000 nationaux de pays tiers, dont des femmes et des enfants, souffrent dans des conditions qui continuent de se dégrader.

L'accès à l'aide et à l'assistance humanitaires est essentiel, et des mesures concrètes doivent être prises pour lever les obstacles qui entravent les opérations transfrontières et à travers les lignes de front.

En ce qui concerne l'acheminement de l'aide humanitaire à travers les lignes de front, nous nous félicitons de l'envoi du premier convoi de Damas vers Alep,

qui a coïncidé avec la visite du Secrétaire général adjoint. Nous soulignons une fois de plus la nécessité d'un mécanisme de surveillance efficace, avec la participation des autorités gouvernementales syriennes, pour garantir un acheminement efficace et sans problème de l'aide humanitaire. Des efforts considérables sont nécessaires pour étendre la portée des opérations humanitaires menées à travers les lignes de front, notamment en faveur des zones qui ne sont pas actuellement accessibles.

La communauté internationale doit également se pencher à titre prioritaire sur les efforts de reconstruction et les problèmes de financement liés au plan de réponse humanitaire des Nations Unies pour la Syrie.

Pour terminer, l'Inde a contribué aux efforts humanitaires en fournissant une aide au développement à la Syrie et un appui à la mise en valeur de ses ressources humaines au moyen de subventions et de lignes de crédit pour des projets de développement, des médicaments et des denrées alimentaires, des camps d'appareillage de prothèses et des programmes de renforcement des capacités. L'Inde maintient son engagement à apporter son appui au peuple syrien en fournissant une aide humanitaire et au développement.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Griffiths et M^{me} Qaddour de leurs exposés.

La Chine se félicite de la visite effectuée récemment en Syrie par le Secrétaire général adjoint Griffiths, qui nous a apporté des informations de première main sur la situation humanitaire sur le terrain. Nous espérons que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires maintiendra la communication et la coordination avec le Gouvernement syrien en matière d'aide humanitaire.

Selon les évaluations de l'ONU, les besoins humanitaires en Syrie ont atteint le niveau le plus élevé depuis le début de la crise, plus de 13 millions de personnes ayant un besoin urgent d'aide humanitaire. La communauté internationale doit œuvrer de concert pour accroître l'aide humanitaire fournie à la Syrie, en vue d'améliorer sensiblement la situation humanitaire dans le pays, le plus rapidement possible. Je voudrais faire les trois observations suivantes.

Premièrement, il importe de fournir une aide humanitaire d'urgence en fonction des besoins du peuple syrien et mettre en œuvre résolument des projets de relèvement rapide. La communauté internationale doit mettre en œuvre la résolution 2585 (2021), et tout en aidant la Syrie à lutter contre la pandémie, promouvoir des projets

de relèvement rapide dans des domaines comme les ressources en eau, les soins de santé, l'éducation et le logement, afin de promouvoir son développement économique et social. Les mesures prises récemment par le Gouvernement syrien pour promouvoir la vaccination, développer l'agriculture, aider les petites et moyennes entreprises, renforcer la gestion du marché et développer la coopération énergétique ont abouti à des résultats importants, qui méritent d'être salués. Il faut souligner que les sanctions unilatérales imposées par certains pays ont exacerbé la crise humanitaire en Syrie, entravé son développement économique et social et vont à l'encontre des efforts de la communauté internationale. Elles doivent être levées immédiatement.

Deuxièmement, il convient de renforcer la surveillance des mécanismes transfrontières et promouvoir la transition des opérations humanitaires transfrontières aux opérations menées à travers les lignes de front. Le Conseil de sécurité a l'obligation de renforcer la surveillance du mécanisme transfrontière d'acheminement de l'aide humanitaire afin de s'assurer qu'il est neutre et transparent et qu'il garde son caractère humanitaire. Il doit être clairement établi que le mécanisme transfrontière est un arrangement spécial, conclu dans le cadre d'une situation spécifique, tandis que le mécanisme d'acheminement de l'aide humanitaire à travers les lignes de front doit être le principal canal d'acheminement de l'aide humanitaire vers la Syrie.

La Chine est favorable à ce que l'Organisation mondiale de la Santé poursuive ses opérations humanitaires dans le nord de la Syrie au moyen de livraisons à travers les lignes de front. La première livraison de fournitures humanitaires à travers les lignes de front du Programme alimentaire mondial, d'Alep à Edleb, constitue une avancée majeure pour les opérations d'aide humanitaire en Syrie. Nous espérons que les parties concernées pourront œuvrer de concert pour renforcer le mécanisme d'acheminement de l'aide humanitaire à travers les lignes de front et mieux répondre aux besoins humanitaires du peuple syrien.

Troisièmement, nous devons aider le Gouvernement syrien à stabiliser la situation en matière de sécurité dans tout le pays et à créer des conditions favorables à l'action humanitaire et au processus politique. La Chine se félicite de l'accord de cessez-le-feu conclu par les parties concernées à Deraa et soutient le Gouvernement syrien dans ses efforts visant à stabiliser la situation sur le terrain en ce qui concerne la fourniture d'une aide humanitaire aux civils et leur réinstallation.

Nombre de membres du Conseil sont préoccupés par les activités terroristes en Syrie et par leurs retombées potentielles. La lutte contre le terrorisme est une condition préalable au rétablissement de la paix et de l'ordre en Syrie. Les forces terroristes présentes à Edleb constituent une grave menace pour la sécurité nationale de la Syrie. En ce qui concerne Edleb, la communauté internationale doit condamner catégoriquement le terrorisme, appuyer les efforts déployés par le Gouvernement syrien pour lutter contre le terrorisme et préserver la dynamique positive en faveur de la paix et de la reconstruction en Syrie.

M^{me} King (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : Je remercie moi aussi le Secrétaire général adjoint Griffiths de son exposé, qui, comme d'habitude, est très intéressant. Je remercie également M^{me} Amany Qaddour pour son témoignage frappant et déchirant sur la situation tragique que vivent les Syriens, notamment les enfants et les travailleurs humanitaires syriens.

Nous restons profondément préoccupés par la situation en matière de sécurité en Syrie. Des violences sporadiques et aveugles à travers le pays continuent de représenter une menace pour les civils et les biens civils. Les hostilités ont exacerbé les déplacements et entravé l'accès humanitaire, qui est d'une importance vitale. Il est plus que temps qu'un cessez-le-feu à l'échelle nationale soit mis en œuvre et pleinement respecté par tous.

La protection des civils reste une priorité absolue. Les objectifs militaires et les opérations de lutte contre le terrorisme, bien que nécessaires, ne doivent jamais prendre le pas sur la protection des civils, et l'impunité pour les violations du droit international ne doit pas être tolérée. Les Syriens ne doivent plus continuer à payer le prix fort pour un conflit qu'ils n'ont pas provoqué et sur lequel ils n'ont aucun contrôle.

Il ne fait aucun doute que la crise économique qui frappe le pays et sa population a été aggravée par les conséquences de la pandémie. Des millions de personnes souffrent toujours d'insécurité alimentaire et les produits de base sont inabornables, alors que l'hiver approche. Il est incontestable qu'il faut continuer de fournir une aide humanitaire aux Syriens, et le mécanisme transfrontière est d'une importance capitale. Toutefois, ce mécanisme ne suffit pas à lui seul. D'autres modalités indispensables, telles que les livraisons à travers les lignes de front, sont nécessaires pour compléter ce mécanisme et garantir un accès humanitaire durable et sans entrave.

Par conséquent, nous nous félicitons du fait que la première opération à travers les lignes de front vers le nord-ouest du pays eu lieu à la fin du mois d'août. Nous exhortons toutes les parties à continuer d'œuvrer de concert pour étendre cette modalité et faire en sorte que les accords d'accès existants soient préservés et renforcés afin de pouvoir atteindre tous les Syriens dans le besoin. Cela est particulièrement important pour aider à la distribution efficace et efficiente des vaccins contre la COVID-19.

Au-delà de l'aide humanitaire, d'autres mesures pratiques doivent être prises pour aider la Syrie et les Syriens qui en ont besoin. Pour ce faire, il faut lever toutes les mesures coercitives unilatérales qui ont été imposées au pays. Ces mesures ont eu des conséquences négatives indirectes sur la population civile et sont incompatibles avec le droit international.

Il faut en outre apporter une assistance aux efforts de reconstruction et de réhabilitation de la Syrie. Le conflit a dévasté les infrastructures du pays, laissant des millions de personnes vulnérables sans accès à un logement ou aux services essentiels. La reconstruction est une entreprise coûteuse qui nécessite l'appui de la communauté internationale. Il convient de rappeler qu'il s'agit également d'une condition *sine qua non* au retour des réfugiés et des personnes déplacées dans leurs foyers. C'est pourquoi nous encourageons les partenaires de la Syrie à contribuer à la reconstruction du pays et à l'aider à atteindre ses objectifs de développement à long terme.

La crise de l'eau exige une attention immédiate. La pire sécheresse depuis des décennies, provoquée par la menace existentielle des changements climatiques et conjuguée à d'autres facteurs inquiétants, a mis en péril des millions de vies et de moyens de subsistance. Une solution durable doit être trouvée de toute urgence. Sur ce point, nous réaffirmons et rappelons que l'eau et les systèmes d'eau ne doivent jamais être utilisés comme arme. Comme M. Griffiths nous l'a rappelé tout à l'heure, l'accès à l'eau potable est un droit humain.

La Syrie connaît une grave crise humanitaire marquée par des défis multidimensionnels. Les dynamiques géopolitiques ont aggravé les complexités du conflit, notamment du fait de la présence continue de forces étrangères non autorisées sur le territoire souverain du pays. Le peuple syrien doit être notre première préoccupation et une diplomatie internationale constructive doit être encouragée et privilégiée pour lui venir en aide.

Le bien-être du peuple syrien est primordial, et il mérite la paix et la stabilité. Le conflit et la crise humanitaire qui en découle ne pourront que continuer en l'absence d'un processus politique qui réponde aux aspirations légitimes du peuple syrien. C'est pourquoi il est de notre devoir d'œuvrer de manière constructive à une solution politique qui place le peuple syrien au premier plan.

M. Aougi (Niger) : Je remercie M. Griffiths et M^{me} Qaddour pour leurs exposés. Je salue la participation des représentants de la Syrie et de la Turquie et de la représentante de l'Iran à cette séance.

Les différentes présentations faites au Conseil sur la situation humanitaire en Syrie montrent qu'elle est loin de s'améliorer. À l'insécurité alimentaire, la hausse des prix des produits de première nécessité et l'affaiblissement du système de santé aggravée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) vient s'ajouter la pénurie d'eau pour les personnes et les cultures du fait de la baisse du niveau d'eau et du faible débit de l'Euphrate.

Au chapitre sécuritaire, bien que l'accord russo-turque sur la zone de désengagement dans le nord-ouest tienne toujours, il faut néanmoins déplorer la persistance de la violence et des affrontements sporadiques, qui continuent d'affecter les populations civiles prises au piège dans cette zone. Nous saluons l'accord trouvé entre l'opposition armée et les forces gouvernementales dans la ville de Deraa. Nous espérons que cela se traduira par une amélioration de la fourniture des services de base pour la population de la ville.

La situation sécuritaire qui prévaut au camp de Hol doit faire l'objet d'un traitement judicieux de la part de la communauté internationale. Les conditions de vies intenable et la violence qui règnent dans ce camp peuplé en majorité de femmes, de vieillards et d'enfants doivent nous interpeller. Le taux de contamination à la COVID-19 dans les camps reste alarmant, étant donné que la distanciation sociale est pratiquement impossible dans des camps surpeuplés. Nous encourageons l'Organisation mondiale de la Santé et le Gouvernement syrien à renforcer leur partenariat sur cette question.

Nous nous félicitons aussi de la nouvelle selon laquelle la première opération de livraison d'aide entre les lignes de démarcation dans le nord-ouest de la Syrie a commencé les 30 et 31 août. Cela marque une étape cruciale, et nous aimerions voir plus de coopération de ce type entre tous les acteurs humanitaires des deux côtés. Nous réitérons notre appel aux belligérants à continuer leur coopération avec l'ONU et ses partenaires en vue d'améliorer et de renforcer l'acheminement de l'aide humanitaire au-delà des lignes de confrontation.

Pour conclure, ma délégation appelle à l'allègement ou à la suspension des sanctions économiques unilatérales qui pèsent lourdement sur la capacité de la Syrie à faire face à la pandémie et à la crise économique actuelle. Ces sanctions constituent un facteur aggravant de la situation humanitaire, non seulement pour la Syrie, mais aussi pour ses voisins et les organisations internationales qui travaillent sur le terrain.

M. Lipand (Estonie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Griffiths de son exposé et M^{me} Qaddour de sa déclaration émouvante.

L'Estonie reste préoccupée par la persistance des tensions et des violences dans plusieurs régions de la Syrie, qui continuent de toucher les civils et contribuent à la détérioration de la situation humanitaire. Elle condamne énergiquement la poursuite du pilonnage des zones urbaines d'Edleb, qui a fait plusieurs morts parmi les civils dans une série d'attaques menées par les forces du régime syrien et ses alliés. Les civils doivent être protégés en tout temps, et les attaques contre les biens civils doivent cesser.

Nous sommes également préoccupés par la situation à Deraa. Malgré l'accord conclu entre le régime syrien et les forces locales, les tensions restent élevées. Il est urgent d'améliorer la situation humanitaire catastrophique, dans laquelle les restrictions d'accès s'ajoutent à la pénurie de nourriture et de services de base, provoquant le déplacement de plus de 36 000 personnes, principalement des femmes et des enfants.

Outre la situation humanitaire désastreuse causée par la violence et la corruption endémiques, nous sommes également préoccupés par l'augmentation du nombre d'infections à la maladie à coronavirus (COVID-19), en particulier dans le nord-ouest de la Syrie, ainsi que par la grave crise de l'eau dans le nord-est, qui se traduit par une prolifération des épidémies de maladies d'origine hydrique. Nous appelons toutes les parties à garantir un accès humanitaire sûr, durable et sans entrave à tous les Syriens dans le besoin.

L'Estonie prend note de la première opération d'acheminement de l'aide à travers les lignes de front dans le nord-ouest de la Syrie. Il s'agit d'un pas dans la bonne direction. Toutefois, compte tenu des difficultés et de l'instabilité qui caractérise l'aide par-delà les lignes de front, il est clair qu'elle ne remplace pas les livraisons transfrontières, qui restent essentielles.

Dans le contexte du conflit en cours, il convient également d'accorder une plus grande attention à ses conséquences sur les femmes et les groupes vulnérables tels que les enfants et les personnes handicapées, qui

demeurent exposés à des risques de protection accrus. Les femmes sont également particulièrement touchées lorsqu'elles ou les membres de leur famille sont détenus. Nous demandons la libération de toutes les personnes détenues arbitrairement et de tous les prisonniers politiques. Nous demandons également que les responsables des nombreux crimes de guerre et crimes contre l'humanité répondent de leurs actes pour que cesse l'impunité.

M. Pham (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, de son exposé éclairant ainsi que M^{me} Amany Qaddour pour avoir partagé ses réflexions avec nous. Je salue la participation du représentant de la Syrie, de la représentante de l'Iran et du représentant de la Turquie à la présente séance.

Chaque mois, nous nous habituons un peu plus à entendre parler de la situation désespérée dans laquelle se trouvent plus de 13 millions de personnes en Syrie, en raison des crises de sécurité, économique, alimentaire, sanitaire et hydrique qui se poursuivent. Comme M. Griffiths vient de le dire, nous avons tous envers le peuple syrien une responsabilité individuelle et collective d'aider à soulager ses souffrances.

La protection des civils continue de faire l'objet d'une attention particulière. Bien que la situation actuelle soit relativement calme dans le nord-ouest, des atteintes à la sécurité ont encore fait des morts et causé la destruction des infrastructures. Des efforts considérables sont nécessaires pour maintenir l'accord de cessez-le-feu le plus récent dans la ville de Deraa, afin d'éviter les souffrances humaines et de répondre aux besoins humanitaires engendrés par les récentes violences, notamment le retour de plus de 36 000 personnes déplacées. Nous appelons toutes les parties à faire preuve de retenue et à veiller au respect du droit international, notamment le droit international humanitaire.

Outre le grave effondrement économique et la crise alimentaire, les conséquences de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la crise de l'eau de plus en plus aiguë exacerbent les difficultés et la vulnérabilité de la population. La situation actuelle exige avant tout qu'un accès humanitaire sûr, sans entrave et durable soit assuré afin de venir en aide à toutes les personnes dans le besoin. Nous soulignons une fois de combien a été importante l'adoption à l'unanimité de la résolution 2585 (2021) afin de poursuivre l'acheminement de l'aide humanitaire dans le nord-ouest à travers la frontière.

Il est très encourageant de constater que l'aide acheminée à travers les lignes de front a aussi fini par atteindre cette région, les 30 et 31 août, après des mois de négociations. Nous encourageons une plus grande coordination entre les parties concernées, afin de recourir plus fréquemment à cette méthode et d'augmenter les quantités acheminées. L'aide humanitaire doit également être acheminée en priorité dans le nord-ouest par tous les canaux appropriés, afin de se préparer à une éventuelle détérioration de la situation au cours des mois d'hiver à venir. Nous sommes par ailleurs très heureux des progrès réalisés en matière d'acheminement de l'aide à travers les lignes de front dans le nord-est, où il faut faire face à la pénurie d'articles médicaux, à la crise de l'eau actuelle et à la perte potentielle des récoltes juste avant l'hiver.

Compte tenu de la situation compliquée liée à la COVID-19 en Syrie, nous sommes d'avis qu'une attention particulière doit également être accordée à la distribution des vaccins dans tout le pays. Ma délégation soutient l'appel du Secrétaire général en faveur de la levée des sanctions qui entravent la riposte humanitaire pour faire face à la pandémie.

Ma délégation appelle à poursuivre le soutien à la Syrie en cette période difficile. Nous saisissons cette occasion pour rendre hommage au travail des organisations et du personnel humanitaires sur le terrain, ainsi qu'aux généreuses contributions des donateurs internationaux.

Nous nous félicitons également de la première visite en Syrie et dans la région du Coordonnateur des secours d'urgence en sa nouvelle qualité. Nous soutenons pleinement l'accent qu'il met sur l'amélioration de l'accès humanitaire, la protection des civils et le renforcement de la résilience pour aider la population syrienne.

En conclusion, ma délégation tient à souligner l'importance primordiale de l'unité, afin d'atteindre l'objectif commun d'aider les personnes dans le besoin. L'esprit de coopération de ces derniers mois a effectivement porté ses fruits. Il doit être entretenu et renforcé. À terme, il ne fait aucun doute qu'un règlement politique global, dirigé et contrôlé par les Syriens, conformément à la résolution 2254 (2015) et dans le plein respect du droit international, est le seul moyen viable de mettre fin à la crise humanitaire actuelle.

M. Kiboino (Kenya) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths et M^{me} Amany Qaddour de leurs exposés sur la situation humanitaire en Syrie. Je salue également la participation du représentant de la Syrie, de la représentante de l'Iran et du représentant de la Turquie à la présente séance.

Le Kenya félicite le Secrétaire général adjoint Griffiths de sa récente visite dans la région, où il a eu des échanges utiles avec le Gouvernement syrien et d'autres parties prenantes dans le cadre des efforts visant à élargir l'accès humanitaire, à renforcer la protection des civils et à faire en sorte que les Syriens aient la possibilité de reconstruire leur vie grâce à des activités de relèvement rapide et de subsistance. Nous encourageons le Secrétaire général adjoint à poursuivre ces échanges en vue de la fourniture rapide, efficace et sans entrave de l'aide humanitaire à chaque Syrien dans le besoin.

Comme nous l'avons déjà dit, le Kenya se tient aux côtés du peuple syrien et soutient les délibérations et les initiatives du Conseil de sécurité, qui sont principalement fondées sur les besoins de la population et les aspects pratiques permettant de veiller à ce que ces besoins soient effectivement satisfaits.

Nous restons extrêmement préoccupés par la détérioration des conditions de sécurité dans certaines parties du nord-ouest, du nord-est et du sud de la Syrie, où les bombardements et les frappes aériennes incessants ont fait des morts, des blessés, des déplacés et détruit des biens de caractère civil, les plus touchés étant les femmes, les enfants et les personnes âgées, ainsi que les travailleurs humanitaires.

L'insécurité persistante dans le camp de Hol, où 59 000 personnes, dont la plupart sont des femmes et des enfants, vivent dans un état de peur permanent en raison des attaques incessantes, est également inquiétante. Le Kenya appelle les pays à rapatrier leurs ressortissants, afin d'apaiser les tensions dans le camp et de retrouver un semblant de normalité.

Nous réaffirmons qu'il est impératif de protéger les civils, les travailleurs humanitaires et les infrastructures civiles. Il est essentiel que toutes les parties respectent le cessez-le-feu dans tout le pays et que toutes les violations fassent l'objet d'une enquête approfondie et que leurs auteurs en répondent.

En ce qui concerne la situation économique, il est alarmant de constater que le prix des denrées alimentaires de base a doublé et que ces produits restent inaccessibles pour beaucoup. En effet, à l'heure où nous parlons, environ 60 % de la population est en situation d'insécurité alimentaire. La situation est aggravée par la crise de l'eau alimentée par la baisse du niveau des eaux et l'accès réduit à l'Euphrate et à la station de pompage d'eau d'Alouk, ce qui entraîne des pertes de récoltes et des pénuries d'électricité dans les écoles, les hôpitaux et autres lieux indispensables à la survie de la population civile.

Dans ce contexte, le Kenya est persuadé que toutes les modalités d'accès à l'aide humanitaire sont essentielles. Nous nous félicitons tout particulièrement de la poursuite des livraisons et de l'augmentation prévue des fournitures les plus essentielles, notamment la distribution des vaccins contre la maladie à coronavirus, au moyen du mécanisme transfrontalier.

Le Kenya se félicite également de la première mission d'aide alimentaire menée dans le nord-ouest de la Syrie à travers les lignes de front, à la fin du mois d'août. Nous félicitons le Gouvernement syrien et encourageons les organismes humanitaires à envisager des livraisons intersectorielles afin que les fournitures médicales soient également incluses dans les futures livraisons. Ces modalités doivent continuer de se compléter mutuellement en vue de garantir la poursuite de la fourniture d'une aide humanitaire fondée sur des principes aux millions de personnes dans le besoin.

Le Kenya constate que les mesures coercitives unilatérales ont fortement pesé sur la situation économique et entravé la capacité du Gouvernement de subvenir aux besoins des membres vulnérables de la société. Nous demandons la levée de ces mesures, en particulier lorsque les opérations humanitaires sont touchées.

En conclusion, je tiens à souligner que le système multilatéral, et en particulier le Conseil de sécurité, doit continuer de parler d'une seule voix, comme il l'a fait il y a deux mois en adoptant la résolution 2585 (2021), afin de faciliter le consensus et les approches collaboratives en faveur de la paix et de la réconciliation au moyen d'un processus dirigé et contrôlé par les Syriens.

M. DeLaurentis (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Griffiths de son rapport sur sa récente visite dans la région, et je remercie Amany Qaddour de nous avoir rappelé à quel point la situation sur le terrain est catastrophique.

Il est difficile d'imaginer qu'après plus de 10 années de conflit, la situation en Syrie empire chaque mois, comme nous l'avons entendu aujourd'hui. Les services de base ne sont pas fournis et la maladie à coronavirus (COVID-19) fait rage. Les ressources permettant de diagnostiquer la COVID-19 en Syrie restent extrêmement limitées, les organisations internationales avertissant qu'à court terme, il pourrait y avoir une grave pénurie de matériel de dépistage. Cette souffrance généralisée n'est pas viable, et alors que le peuple syrien s'apprête à vivre un nouvel hiver, nous savons que les besoins de protection humanitaire vont connaître un pic. Nous devons faire tout ce qui est en

notre pouvoir pour appuyer l'ONU et les organisations non gouvernementales dans leurs efforts visant à fournir une aide humanitaire vitale aux millions de Syriens dans le besoin.

Aujourd'hui, je voudrais aborder trois aspects de cette situation : nos préoccupations à Deraa, dans le nord-ouest du pays, à Roukban et dans le camp de Hol ; les nouvelles concernant la progression des opérations d'aide transfrontières ; et notre détermination à recourir à tous les moyens possibles pour fournir une aide aux Syriens dans le besoin.

Premièrement, nous continuons de surveiller de près la situation à Deraa. Nous condamnons l'attaque impitoyable commise par le régime d'Assad qui a tué des civils, déplacé des milliers de personnes et entraîné des pénuries de nourriture et de médicaments pour beaucoup d'autres. Le régime utiliserait la menace du déplacement forcé comme moyen de pression dans les négociations de cessez-le-feu. C'est inacceptable. Un cessez-le-feu efficace nécessite la coopération de toutes les parties, et nous exhortons toutes les parties à respecter le cessez-le-feu à Deraa. Nous sommes soulagés de constater qu'au moins, les livraisons d'aide ont repris. L'ONU et les autres organisations humanitaires doivent bénéficier d'un accès sans entrave aux personnes dans le besoin.

Nous sommes également préoccupés par l'intensification des frappes aériennes et des bombardements dans le nord-ouest de la Syrie au cours des derniers mois, qui ont fait des dizaines de victimes civiles. Toutes les parties doivent respecter le cessez-le-feu et se conformer à leurs obligations de protéger les civils et les installations médicales. Deux années se sont écoulées depuis que le régime syrien a autorisé le dernier convoi humanitaire à entrer à Roukban. Le régime et ses soutiens doivent permettre un accès humanitaire complet au camp et à ses résidents. Tout projet de réinstallation des quelque 10 000 habitants doit être mené en toute sécurité et dans la dignité et faire l'objet d'un consentement. Par ailleurs, nous sommes préoccupés par la tragédie en cours dans le camp de Hol, et nous appelons toutes les parties à contribuer à la recherche d'une solution à long terme.

Deuxièmement, les 30 et 31 août, le Programme alimentaire mondial (PAM) a pu envoyer à Sarmada, dans la province d'Edleb, un convoi humanitaire à travers les lignes de front, composé de 14 camions transportant près de 600 tonnes de denrées alimentaires. Cela permettra de répondre aux vastes besoins dans le nord-ouest du pays. Les États-Unis sont fiers d'y avoir apporté leur concours. Nous remercions la Turquie, l'ONU, le PAM et toutes

les autres parties d'avoir facilité cet accès. Malheureusement, un soldat syrien a été tué alors qu'il enlevait des mines pour permettre le passage de ce convoi. Cela ne fait que souligner les graves dangers auxquels sont exposées les opérations d'aide à travers les lignes de front, ainsi que la complexité de ces opérations.

Troisièmement, et enfin, les États-Unis appuient toutes les modalités permettant d'apporter de l'aide aux Syriens dans le besoin, toutes les modalités. Nous nous engageons à contribuer à l'acheminement de davantage d'aide à travers les frontières et les lignes de front, ainsi qu'à des projets de redressement rapide qui répondent aux immenses besoins humanitaires en Syrie. Dans le même temps, nous nous faisons l'écho de ce que nous a dit le Secrétaire général adjoint : l'accès à travers les lignes de front ne remplace pas l'accès à travers les frontières. Au régime d'Assad et à ses soutiens, nous disons qu'il est temps de cesser de politiser l'aide acheminée à travers les lignes de front. L'aide ne doit pas être utilisée comme gourdin contre les Syriens qui ne sont pas d'accord avec les politiques tyranniques d'Assad. De même, un seul poste-frontière, même complété par une assistance acheminée à travers les lignes de front, ne peut répondre à tous les besoins de tous les Syriens. Nous devons réautoriser les points de passage de Bab el-Salamé et de Yaaroubiyé pour répondre aux besoins criants du peuple syrien.

Dans l'immédiat, les besoins humanitaires sont immenses. Nous devons y répondre avec vigueur, et en accomplissant ce travail difficile, nous devons nous engager à nous attaquer aux causes profondes de ces besoins. La seule solution est une solution politique, conformément à la résolution 2254 (2015), qui représente la seule voie durable vers la paix et la prospérité que le peuple syrien mérite.

M. Chumakov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Martin Griffiths de son exposé et de son compte rendu détaillé des conclusions qu'il a tirées de son voyage en Syrie et dans les États voisins. Nous nous félicitons de la position active et constructive du nouveau Chef du Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour le volet syrien. Nous prenons également acte de la contribution de M^{me} Amany Qaddour au présent débat.

Nous nous félicitons de la première campagne humanitaire réussie du Programme alimentaire mondial (PAM) à Edleb, qui a été menée grâce au mécanisme d'acheminement de l'aide à travers les lignes de front. Nous sommes conscients qu'il a été très difficile de faire approuver l'envoi de ce convoi humanitaire vers l'entrepôt

de Sarmada. Dans le même temps, nous appelons toutes les parties prenantes à ne pas se satisfaire de ce résultat modeste et ponctuel. C'est un résultat modeste parce que la mission du PAM n'est que partiellement accomplie ; faute d'un mécanisme de distribution, la tâche n'a pas été achevée. L'aide n'a pas atteint les personnes qui en ont besoin, et elle reste stockée dans un entrepôt sous la surveillance de partenaires anonymes mais prétendument fiables. Nous voudrions savoir si ces partenaires figurent ou non parmi les 80 organisations non gouvernementales qui apparaissent dans le dernier rapport du Secrétaire général (S/2021/784). Comment, dans ce cas, pouvons-nous être sûrs que l'aide humanitaire ne sera pas volée ou, en fait, vendue aux personnes qui en ont besoin ?

Nous voudrions également interroger M. Griffiths sur le sort du convoi conjoint de l'Organisation des Nations Unies, du Comité international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge arabe syrien. Y a-t-il une chance qu'il soit envoyé à Attareb et à Daret Izzé, comme cela a été convenu avec Damas en avril de l'année dernière ? Quels sont les efforts déployés par l'ONU à cette fin ?

Par ailleurs, nous voudrions réaffirmer notre position ferme sur la nécessité des livraisons fiables d'aide humanitaire à travers les lignes de front dans le nord-ouest du pays. Les demi-mesures ne régleront pas ce problème. C'est une tâche extrêmement importante, inscrite dans la résolution 2585 (2021), adoptée à l'unanimité. Néanmoins, à cet égard, les membres occidentaux du Conseil de sécurité, pour autant que nous puissions en juger, continuent de faire preuve d'un manque d'enthousiasme. Ils ne sont pas pressés de faire pression sur les groupes terroristes qui opèrent sous leurs auspices à Edleb.

Dans le même temps, ils ne pardonnent à Damas absolument les retards dans la délivrance des autorisations aux travailleurs de l'ONU pour qu'ils opèrent sur le territoire qui est sous son contrôle. Nos collègues occidentaux ont une attitude clairement ambivalente à l'égard des autorités légitimes et des terroristes encore présents à Edleb, auxquels aucun compte n'est demandé malgré le fait que, selon le Fonds des Nations Unies pour la population, le nombre de mariages précoces et de mariages d'enfants est en augmentation dans l'enclave d'Edleb. En effet, lorsqu'il s'agit de l'enclave d'Edleb, les droits des femmes et des filles semblent bien moins préoccuper nos collègues que ceux des femmes et des filles en Afghanistan, par exemple. C'est, une fois de plus, du deux poids, deux mesures.

Nous notons avec satisfaction la normalisation de la situation dans la province de Deraa, en particulier dans la région de Deraa el-Balad. Cela a été rendu possible grâce aux efforts de Damas et à l'aide des troupes russes. Les civils rentrent déjà chez eux et l'aide humanitaire est acheminée sans entrave dans la province par l'ONU et le Croissant-Rouge arabe syrien. Je ne pense pas qu'il faille insister davantage sur cette question. Les Syriens ont d'autres problèmes plus importants à régler.

En particulier, nous continuons d'entendre au Conseil des représentants des États occidentaux parler de l'impact soi-disant ciblé des sanctions introduites contre certains responsables syriens et de la manière dont elles n'affectent en rien la vie des Syriens ordinaires. Entre-temps, en août, l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) a publié un curieux rapport analysant la situation en Syrie pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) pour la période allant de juillet 2020 à juillet 2021. Je voudrais citer les passages suivants du rapport :

« [L]es sanctions américaines, qui sont entrées en vigueur en juin 2020, ont largement contribué à la dévaluation de la livre syrienne et à la spirale de la crise économique ;

« Les effets conjugués des restrictions liées à la COVID-19 imposées de mars à mai 2020 et en juin, ainsi que les sanctions américaines mises en place en application de loi dite César ont entraîné une dévaluation accrue des taux de change ;

« [e]n janvier 2021, l'Administration américaine a annoncé la poursuite des sanctions contre la Syrie afin de réduire les flux de financement vers le Gouvernement [...], ce qui a conduit à une dévaluation encore plus importante ;

« coïncidant avec la mise en œuvre des sanctions économiques américaines et la fin d'un confinement de deux mois, les taux de consommation alimentaire insuffisante ont continué à augmenter fortement ;

« [L]e commerce était également limité par les sanctions américaines, ce qui a entraîné une augmentation de l'activité criminelle et du commerce non officiel sur le marché noir ;

« Les mesures de précaution contre la COVID-19 et les pénuries de carburant, la dépréciation de la monnaie et les sanctions économiques, les contraintes à l'importation et les coûts de

transport élevés, ont tous contribué à une hausse générale des prix des principaux intrants et produits agricoles à partir de mars 2020 ».

Les données publiées par USAID montrent l'ampleur réelle de l'impact des sanctions anti-syriennes des États-Unis sur chaque Syrien. Certains de nos collègues européens suivent de près en rendant la vie difficile aux Syriens ordinaires et en rejetant la faute sur Damas, malgré les statistiques flagrantes et les appels internationaux, notamment ceux du Secrétaire général.

Nous sommes également extrêmement consternés par la situation dans le camp de personnes déplacées de Hol, où la majorité des résidents sont des femmes et des enfants. Depuis le début de l'année, 74 meurtres prémédités y ont été commis. La situation risque de devenir incontrôlable. Dans ce contexte, selon les rapports que nous avons reçus, des efforts actifs sont déployés pour radicaliser les résidents du camp. Une situation tout aussi dangereuse peut être observée dans la région de Tanf. Nous rappelons que la partie occupante est responsable de tout ce qui se passe dans ces zones.

Nous sommes également très préoccupés par la question de l'approvisionnement en eau dans la partie nord de la Syrie et dans la région de l'Euphrate. Dans ces zones, 70 % de la population rencontre actuellement des difficultés d'accès à l'eau potable. La récolte de céréales est gravement menacée. Le problème ne réside pas seulement dans la baisse du niveau de l'Euphrate, mais aussi dans les interruptions continues de la station de pompage d'eau d'Alouk, qui, comme une grande partie des infrastructures et des installations en Syrie, nécessite de sérieuses réparations suivies d'une maintenance. Nous attirons de toute urgence l'attention des donateurs sur ce point et les invitons à fournir le soutien nécessaire à l'ONU pour la mise en œuvre des dispositions pertinentes de la résolution 2585 (2021).

En conclusion, nous tenons à féliciter le Secrétaire général pour sa nouvelle approche concernant l'établissement des rapports sur la situation humanitaire en Syrie. Cependant, beaucoup de travail nous attend. Afin que le Conseil n'ait pas de difficultés cet hiver à renouveler le mandat du mécanisme d'aide humanitaire transfrontières, nous appelons l'ONU et tous les membres du Conseil à s'efforcer de garantir le bon déroulement des livraisons transfrontalières, ainsi qu'à faire le nécessaire pour normaliser la situation humanitaire en Syrie et renforcer l'intégrité territoriale du pays. Nous soulignons une fois de plus que la résolution 2585 (2021) n'autorise pas d'automatisme à cet égard; tout dépendra des progrès réalisés dans la mise en œuvre de ses dispositions.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Griffiths pour qu'il réponde aux commentaires et aux questions.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : Bien que je n'aie pas de commentaires spécifiques à faire, je dirais seulement ce qui suit.

Ma principale observation est que nous ne répondons pas aux besoins de la population syrienne. Il y a de nombreuses raisons à cela, et de nombreux membres du Conseil de sécurité ont donné leurs propres raisons différentes. Amany Qaddour nous a donné un exemple frappant de la détresse du peuple syrien, et j'ai essayé de le faire à ma façon. Des efforts sont déployés pour mener des opérations transversales et résoudre la question de Deraa el-Balad. Il y a des problèmes d'approvisionnement en eau dans l'Euphrate. À Alep, certaines familles n'ont pas accès à la scolarité et aux soins de santé.

Nous ne respectons pas nos obligations. C'est mon principal message, et j'appelle tous les membres du Conseil à s'entendre sur cette question – au lieu de trouver des différences – afin de voir comment nous pouvons mieux nous acquitter de nos obligations. Je pense que l'opération consistant à franchir les lignes de conflit a été une action très importante. Cela a pris beaucoup de temps. Cela a conduit à la mort d'un soldat. C'était dangereux pour toutes les personnes impliquées. L'aide n'a pas encore été distribuée. En réponse à la question du représentant de la Fédération de Russie, le Programme alimentaire mondial est responsable de sa distribution.

Je vais être très clair. La population syrienne se trouve dans une situation de besoin croissant, les services de base s'effritant sous ses yeux et aucune issue au conflit n'étant en vue. Comme tous les autres, je soutiens bien sûr l'appel à un cessez-le-feu et à une solution politique à l'échelle nationale, mais de manière plus immédiate pour répondre aux besoins fondamentaux des Syriens où qu'ils se trouvent, sans contestation, distinction ou différenciation.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Griffiths pour ses clarifications et ses observations.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Sabbagh (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Depuis la précédente séance du Conseil de sécurité sur la situation humanitaire en Syrie (voir S/PV.8841), un certain nombre de réunions et de visites ont eu lieu dans le pays avec des représentants de l'ONU, de ses institutions spécialisées et de ses programmes, le

Gouvernement syrien ayant poursuivi son engagement constructif avec l'ONU et d'autres partenaires pour améliorer la situation humanitaire et fournir des services et une aide aux Syriens dans le besoin dans tout le pays.

Nous avons écouté aujourd'hui l'exposé de M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, dans lequel il a parlé de sa visite en Syrie et des réunions qu'il y a tenues. Nous espérons que sa visite contribuera à corriger le cours de nos relations avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et à renforcer la coopération avec lui, conformément aux principes de l'action humanitaire énoncés dans la résolution 46/182 de l'Assemblée générale et aux critères de professionnalisme et d'objectivité, tout en évitant la politisation et les diktats de certains gouvernements occidentaux.

Après une longue période d'obstruction par les forces d'occupation turques et leurs supplétifs terroristes, le convoi du Programme alimentaire mondial qui avait été approuvé par le Gouvernement syrien il y a plusieurs mois, a pu atteindre Sarmada, dans le nord-ouest de la Syrie, au départ d'Alep, en franchissant les lignes de front en coordination avec le Croissant-Rouge arabe syrien. Cette opération a été couronnée de succès, comme l'a confirmé M. Griffiths. Les autorités syriennes compétentes ont pris toutes les mesures nécessaires pour assurer le libre passage du convoi, ainsi que la sécurité et la sûreté du personnel des Nations Unies et des agents nationaux.

Le soldat Monawar Hasan Salim a fait le sacrifice ultime et est devenu un martyr dans l'exercice de ses fonctions. Alors qu'il sécurisait le passage du convoi, il a été tué par une mine qui avait été posée sur l'itinéraire des camions par des supplétifs terroristes des forces d'occupation turques.

Il est répréhensible et condamnable que certains pays félicitent le régime turc alors qu'il fait toujours obstacle au déploiement d'un convoi d'aide au départ de la Syrie vers la région d'Atareb dans le nord-ouest du pays. Le Gouvernement syrien a autorisé l'ONU à lancer le convoi il y a un an et demi, et cette autorisation a été renouvelée, mais en vain.

En revanche, après avoir été approuvé par le Gouvernement syrien, et en étroite coordination avec les organismes des Nations Unies et le Croissant-Rouge arabe syrien, un convoi interinstitutions a été déployé à Deraa, dans le sud du pays. Le Programme alimentaire mondial a repris ses programmes mensuels et a

commencé à distribuer des paniers alimentaires dès que le convoi et le personnel humanitaire sont arrivés sur place en toute sécurité, et l'aide a pu atteindre ceux qui en avaient besoin.

Quant au nord-est, je me réfère au dernier rapport du Secrétaire général sur la question (S/2021/735), qui confirme que

« De janvier à juillet, au moins 1 588 camions transportant des articles humanitaires se sont rendus dans le nord-est, soit une moyenne de 227 par mois, contre 199 par mois pour la même période en 2020. [...] L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a procédé à trois chargements à travers les lignes de front, dont deux ponts aériens et un convoi routier. »

Le rapport a également confirmé qu'une assistance avait été fournie à des millions de Syriens dans les 14 provinces, dont une aide alimentaire apportée à quelque 4,8 millions de personnes. Toutes ces réalisations n'auraient pas été possibles sans la coopération, les installations et le concours du Gouvernement syrien.

Bien que certains pays occidentaux hostiles à mon pays poursuivent leurs efforts pour faire de l'ombre à ces réalisations et continuent de promouvoir le prétendu mécanisme transfrontière et les rapports fabriqués de toutes pièces présentés par le bureau de Gaziantep, mon pays restera déterminé à œuvrer pour acheminer une aide en provenance de la Syrie. Nous entendons conserver notre position et continuer d'appeler à abroger le mécanisme transfrontière, qui est politisé et qui viole notre souveraineté et notre intégrité territoriale. Nous exposerons au grand jour le rôle hostile joué par le bureau de Gaziantep.

Il me faut souligner les effets inhumains des mesures coercitives imposées à la Syrie par certains pays occidentaux, mesures qui ont entraîné d'importantes pénuries de nourriture, de médicaments et fournitures médicales, de carburant et d'électricité. Ma délégation insiste sur la nécessité de s'attaquer d'urgence à ce problème, notamment dans le contexte de la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19), qui fait peser une menace supplémentaire sur la santé des Syriens. Le secteur de la santé syrien est au bord de la rupture du fait du manque de médicaments, de fournitures et d'équipements de toutes sortes, en particulier pour le traitement des maladies respiratoires et cardiovasculaires et du cancer. Ces mesures nous empêchent d'obtenir ces articles. Ainsi, le Royaume-Uni, qui continue de prétendre être attachée à l'action humanitaire,

fait obstacle aux efforts pour renforcer la capacité du secteur syrien de la santé à lutter contre la COVID-19. Il empêche les laboratoires spécialisés d'obtenir l'équipement nécessaire pour effectuer les tests pertinents.

La Syrie réaffirme que, pour améliorer la situation humanitaire des Syriens, il faut veiller aux facteurs suivants.

Premièrement, il faut garantir le strict respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Syrie – un principe sur lequel insistent toutes les résolutions du Conseil sur la situation dans mon pays.

Deuxièmement, il faut mettre fin à la présence militaire illégale des États-Unis et de la Turquie sur les territoires syriens, ainsi qu'aux crimes et pratiques répréhensibles auxquels se livrent leurs forces d'occupation, qui ont pour but de prolonger la crise, d'appuyer le terrorisme et les milices supplétives, et de piller nos richesses et nos ressources économiques. Ma délégation insiste sur la nécessité de contraindre le régime turc à cesser d'utiliser l'eau comme une arme de guerre contre les Syriens à des fins politiques, afin de permettre à la station de pompage d'Alouk de continuer de fonctionner, à plus d'un million de citoyens d'être approvisionnés en eau potable, et à l'Euphrate de continuer de s'écouler au débit convenu entre les deux pays.

Troisièmement, il faut lever, immédiatement et sans conditions, le siège immoral, inhumain et illégal imposé par les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne au peuple syrien, qui s'apparente à un châtimement collectif et équivaut à du terrorisme économique, et qui nuit gravement aux efforts humanitaires et de développement du Gouvernement syrien, ainsi qu'à la capacité des Syriens de satisfaire leurs besoins fondamentaux.

Quatrièmement, il faut honorer les annonces de contributions au plan de réponse humanitaire, qui n'est financé qu'à 27 % à ce jour, alors que nous entrons dans le dernier trimestre de l'année.

Cinquièmement, il faut appuyer la mise en œuvre des projets de relèvement rapide, comme le demande la résolution 2585 (2021), en augmentant leur quantité et leur qualité et en rejetant les tentatives des pays hostiles d'imposer des programmes et projets incompatibles avec les intérêts nationaux syriens.

Et, sixièmement, il faut permettre à l'ONU de mettre la dernière main à l'accord avec le Gouvernement syrien sur le cadre stratégique auquel certains gouvernements occidentaux continuent de faire obstruction, et de commencer à le mettre en œuvre pour garantir un appui aux efforts visant à atteindre le développement durable et

à ne pas être laissé pour compte. Les États-Unis et leurs alliés doivent renoncer à cette approche destructrice, cesser d'investir dans le terrorisme et arrêter de former des alliances illégitimes au prétexte de le combattre. Ils doivent cesser de dépenser des milliards de dollars pour mener des guerres futiles et inutiles qui déstabilisent des États Membres de l'Organisation.

Pour terminer, nous tendons la main pour entrer dans une nouvelle phase de coopération. Nous continuerons de fournir les installations nécessaires pour permettre à l'ONU et à ses organismes spécialisés de faire leur travail tout en respectant la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne. Nous souhaitons établir des partenariats véritables pour appuyer les efforts que déploie l'État syrien afin de rétablir la paix et la stabilité, de fournir une aide aux civils dans le besoin, de renforcer les efforts de développement et de remettre en état les infrastructures et les installations nécessaires au retour digne, volontaire et sûr des personnes déplacées dans leurs foyers.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Sinirlioğlu (Turquie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint, M. Griffiths, de son exposé. Je remercie également M^{me} Qaddour de sa déclaration édifiante.

Ce mois, la Turquie a reçu de hauts fonctionnaires de l'ONU qui ont constaté par eux-mêmes les conséquences d'une décennie de guerre en Syrie. Ils ont rencontré des Syriens qui ont fui la guerre brutale menée contre les civils innocents. Ils ont également été témoins de la situation catastrophique des personnes qui vivent dans un climat de crainte et de danger constants de l'autre côté de nos frontières avec la Syrie. Le Secrétaire général adjoint Griffiths et le Haut-Commissaire Grandi ont souligné la nécessité de maintenir la Syrie parmi les priorités de notre programme de travail collectif et de renforcer notre réponse à la crise humanitaire en cours.

La Turquie continue d'apporter son concours à l'action que mène l'ONU pour atteindre cet objectif, et elle accueille le plus grand nombre de réfugiés syriens et supporte toutes les conséquences humanitaires et sécuritaires du conflit syrien.

Dans toute la Syrie, l'ONU et ses partenaires s'efforcent de répondre à des besoins plus importants que jamais dans des circonstances difficiles. Selon les organismes humanitaires, l'épidémie de maladie à coronavirus (COVID-19) est au plus fort dans le nord-ouest, où le système de santé fragile opère à plein régime.

Dans le même temps, l'intensification de la violence par le régime d'Assad continue de faire augmenter le nombre de victimes civiles et de causer des déplacements importants depuis l'instauration du cessez-le-feu à Edleb. L'attaque odieuse contre les forces armées turques à Edleb le 11 septembre a provoqué la mort de deux soldats turcs, et trois autres ont été blessés. Nous remercions nos amis et nos alliés qui nous ont adressé des messages de condoléances à cet égard. Nous poursuivrons nos efforts afin de préserver le cessez-le-feu à Edleb.

Dans les conditions actuelles, le mécanisme transfrontières des Nations Unies reste le seul moyen de venir en aide aux 4 millions de personnes bloquées dans le nord-ouest. Elles ont désespérément besoin de cette aide pour satisfaire leurs besoins essentiels, notamment de matériel médical et de vaccins. À plusieurs reprises au Conseil de sécurité, nombre d'entre nous ont souligné qu'il était impératif de maintenir les opérations transfrontières afin de prévenir un débordement de la COVID-19 dans la région. La principale cargaison de vaccins livrée dans le nord-ouest depuis la Turquie, soit 350 000 doses, a été acheminée au début du mois. Nous prévoyons d'accélérer la livraison de vaccins contre la COVID-19 au cours des semaines à venir. Il est clair que l'absence du mécanisme à un moment aussi important serait dévastatrice.

Nous avons tous salué l'adoption à l'unanimité de la résolution 2585 (2021) en juillet. Des millions de personnes vulnérables dans le nord-ouest continueront de bénéficier de l'aide transfrontières, pendant au moins une année supplémentaire. Deux mois après son adoption, des progrès importants ont déjà été accomplis concernant l'accès à travers les lignes de front dans le nord-ouest, en dépit de toutes les difficultés liées à la conduite d'une telle opération.

Entre le 30 août et le 1^{er} septembre, 14 camions du Programme alimentaire mondial transportant 600 tonnes de denrées alimentaires se sont rendus d'Alep à Sarmada, dans la province d'Edleb. Pour cette opération, il a fallu procéder à une évaluation de l'ensemble des risques et négocier avec différents acteurs. Elle a également confirmé nos préoccupations concernant la sécurité de l'aide acheminée à travers les lignes de front dans la région.

Je rappelle une fois de plus que la résolution 2585 (2021) couvre l'ensemble du territoire et exige que l'on améliore l'accès à travers les lignes de front dans toute la Syrie. À cet égard, je réitère notre appel pour que soient menées des opérations à travers les lignes de front pour acheminer l'aide dans le nord-est, notamment à Ras el-Aïn et Tell Abiad, où les besoins sont urgents

mais où aucune aide n'est parvenue à ce jour. Nous espérons que le même degré d'attention sera accordé aux populations les plus vulnérables dans le nord-ouest et le nord-est du pays, ainsi que dans le sud-ouest, à Deraa, qui ont besoin de notre attention immédiate.

Il ne peut y avoir de paix durable sans que les responsabilités ne soient établies. Année après année, les Syriens ont continué de dénoncer les graves violations et exactions subies aux mains du régime d'Assad et des organisations terroristes. D'innombrables personnes ont été privées de liberté en Syrie, et un grand nombre de personnes attendent des nouvelles des membres de leurs familles portés disparus. Les atrocités commises par le Parti des travailleurs du Kurdistan/Unités de protection du peuple et son dérivé syrien, les soi-disant Forces démocratiques syriennes, vont du bombardement d'hôpitaux et d'écoles au recrutement d'enfants, aux assassinats et aux enlèvements. Les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité qu'ils commettent mettent notre conscience à l'épreuve au quotidien.

Les mécanismes indépendants tels que la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne et le Mécanisme international, impartial et indépendant ont un rôle vital à jouer afin que l'impunité ne s'enracine pas dans la Syrie d'après-conflit. Le dernier rapport (A/HRC/48/70) de la Commission d'enquête internationale indépendante peint un sombre tableau de la situation en Syrie, recensant des actes de torture et de violence sexuelle dans les lieux de détention, des décès en détention et des disparitions forcées. Nous devons suivre scrupuleusement ses recommandations et accélérer les efforts visant à garantir l'application du principe de responsabilité.

Le peuple syrien a subi une décennie de pertes et de déchirement, mais il n'a pas abandonné sa quête de justice ou de respect de ses droits. Nous devons montrer notre détermination à soutenir sa démarche à cet effet. En dépit des fausses accusations et des mensonges fabriqués que nous venons d'entendre, le régime ne parviendra pas à couvrir ses crimes et à fuir. Le moment venu, il devra répondre des massacres systématiques et des destructions massives qu'il a commis dans toute la Syrie.

En ce qui concerne la déclaration insultante faite par le représentant du régime syrien, je réitère que je ne le considère pas comme mon homologue légitime. Sa présence ici est un affront fait aux millions de Syriens qui sont victimes des innombrables crimes du régime. Je ne lui ferai donc pas l'honneur de répondre à ses accusations délirantes.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la République islamique d'Iran.

M^{me} Ershadi (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Depuis bien plus de 10 ans, le peuple syrien a beaucoup souffert d'une des plus graves crises humanitaires au monde. Malheureusement, la population souffre plus que jamais, comme en a été informé le Secrétaire général adjoint, M. Griffiths, par des Syriens et des travailleurs humanitaires durant sa récente visite en Syrie.

La communauté internationale a la grave responsabilité politique, morale et éthique de remédier à cette situation catastrophique. La visite du Coordonnateur des secours d'urgence en Syrie, qui lui a permis de collecter directement des informations et d'évaluer la situation réelle sur le terrain, était bienvenue. Il est prometteur de l'entendre dire qu'il a été encouragé par ses entretiens avec les représentants du Gouvernement syrien et par les évolutions qui y ont fait suite sur le terrain, notamment l'organisation de la première opération humanitaire menée à travers les lignes de front dans le nord-ouest de la Syrie depuis 2017.

Nous attachons de l'importance à tous les efforts entrepris à cette fin, notamment les préparatifs menés par le Gouvernement syrien et la coopération de la communauté humanitaire. Plus important encore, nous saluons le dévouement du soldat syrien qui a perdu la vie en déminant la route réservée au convoi humanitaire. Le transfert d'aide humanitaire à Deraa, avec la coopération du Gouvernement syrien, constitue également une avancée importante.

Comme en a été informé le Coordonnateur des secours d'urgence par la communauté humanitaire, la situation humanitaire et socioéconomique continue de se détériorer. Il est urgent de fournir une aide au relèvement et d'améliorer la fourniture de services de base.

Cela illustre l'importance de la mise en œuvre pleine et effective de la résolution 2585 (2021), dans laquelle le Conseil de sécurité demande à tous les États Membres d'adopter des mesures concrètes pour satisfaire les besoins urgents du peuple syrien. Dans cette résolution, le Conseil souligne également que de tels efforts doivent englober l'appui aux services essentiels tels que l'approvisionnement en eau, l'assainissement, la santé, l'éducation, l'hébergement et les projets de relèvement rapide.

Dans ce contexte, nous saluons la déclaration du Coordonnateur des secours d'urgence et son appel à augmenter considérablement notre aide au relèvement rapide. Toutefois, il est décevant que, selon lui, les besoins en Syrie continuent d'augmenter alors que les financements ne cessent de diminuer. Cela signifie qu'il faut augmenter les contributions financières en faveur des activités humanitaires en Syrie. Mais cela ne suffit pas.

Il faut donc intensifier et accélérer les efforts en faveur des projets de relèvement rapide et de reconstruction. Les sanctions unilatérales, qui ont des effets dévastateurs et exacerbent la situation humanitaire, doivent être levées intégralement et immédiatement. Le pillage du pétrole et des richesses de la Syrie doit cesser. L'eau ne doit pas être utilisée comme arme. Et le retour des réfugiés et des déplacés doit être facilité.

Il faut également déployer des efforts supplémentaires pour que les Syriens ne soient plus tributaires de l'aide humanitaire. La solution ultime, bien entendu, est la fin du conflit, le retrait total de toutes les forces étrangères non invitées, la défaite des terroristes et le respect de l'intégrité territoriale, de l'unité et de l'indépendance politique de la Syrie. Nous espérons que les récentes évolutions positives résultant de la coordination et de la coopération entre le Gouvernement syrien et la communauté humanitaire aboutiront à de nouveaux résultats et permettront à la coopération de l'emporter sur les approches conflictuelles.

L'histoire touchante racontée par le Secrétaire général adjoint Griffiths d'un petit garçon syrien de 4 ans atteint de leucémie et qui suit un traitement dans une clinique de la région rurale d'Alep qui n'a ni électricité, ni eau courante, ni accès aux médicaments, n'est qu'un exemple des difficultés auxquelles de nombreux Syriens sont confrontés quotidiennement. Nous ne devons pas abandonner cette nation fière à son sort. Nous ne devons pas la laisser tomber.

Comme par le passé, nous continuerons à aider le peuple et le Gouvernement de la République arabe syrienne à relever les défis auxquels ils sont confrontés.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a plus d'orateurs ou d'oratrices inscrits sur ma liste. Je vais maintenant lever la séance afin que le Conseil puisse poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 17 h 10.